



PROGRAMME FORMATION

Restauration du Patrimoine Bâti

Objectifs de formation

- Acquisition des connaissances de base pour les artisans qui interviennent sur le patrimoine bâti afin de disposer des principales compétences inhérentes à la réglementation et aux normes qui régissent le bâti ancien (Bâtiments construits avant 1948).
- Savoir identifier les pathologies et les diagnostiquer pour la mise en œuvre d'un dossier d'intervention sur le patrimoine bâti.
- Valoriser ses compétences en patrimoine bâti grâce à un label régional et un label national :
 - Constitution d'un dossier de validation CIP à transmettre à la commission de la CAPEB pour l'obtention du **Certificat d'Identité Professionnel/Patrimoine**.
 - Présentation de la Marque Régionale CAPEB AnticaNova

Programme détaillé

JOUR 1 :

- La notion de patrimoine, conservation et restauration.
- Connaître les différents intervenants et acteurs du patrimoine, l'organisation administrative, la législation et la réglementation du patrimoine. Organigramme des professionnels du patrimoine
- La politique du patrimoine ses services et associations, méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents intervenants du patrimoine. Le code du patrimoine.
- La nouvelle loi du 7 juillet 2016 relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine : modalités d'applications et incidences.
- Les fournisseurs spécifiques du patrimoine. Maîtrise du vocabulaire couramment utilisé par les acteurs du patrimoine, Identifications et classification des différents types d'ouvrages.
- Problématique spécifique d'intervention aux ouvrages religieux, le mobilier et l'immobilier.
Contrôle et évaluation des acquis.

JOUR 2 :

- Description technologique des ouvrages et systèmes constructifs anciens et leur environnement.
- Description technologique des différents types de matériaux anciens de construction.
- Adéquations et inadéquations entre matériaux anciens et modernes.
- Expertise archéologique générale des différentes campagnes de construction d'un ouvrage en en vue de sa restauration et (ou) d'une remise d'offre technique et financière.
- Méthodologie de diagnostic d'un ouvrage.
- Détermination des paramètres liés à l'installation de chantier. Etude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifique à un ouvrage du patrimoine, mode de métré, estimatif. Etude des fascicules techniques du Ministère de la Culture.
- Hiérarchisation des interventions avec la prise en comptes des aléas climatiques.
Contrôle et évaluation des acquis.

✓ **Durée : 3 jours - 21 heures**

✓ **Public visé :**

Artisans, Entrepreneur et tout intervenant désirant une qualification dans le domaine du patrimoine bâti.

✓ **Pré-requis :**

- Etre CIP (se rapprocher de sa CAPEB départementale.
- Pour l'obtention des labels : Avoir réalisé au moins 2 chantiers à connotation patrimoniale depuis moins de 4 ans.

✓ **Animation :**

Philippe Tourtebatte justifiant de plus de 30 années d'expérience pratique dans le domaine concerné - Expert Habilité – Chargé d'étude auprès des groupements d'entreprises internationales sur les Monuments Historiques et Nationaux ; Expert et membre du conseil scientifique de la mission UNESCO, Paysages de Champagne ; Ancien conservateur du musée du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims. Formateur à la DRAC de Strasbourg.

✓ **Moyens pédagogiques :**

- Approche théorique et pratique
- Remise d'une documentation à chaque stagiaire

✓ **Moyens techniques :**

- Visites de sites
- Salle équipée
- Support de cours pédagogique

✓ **Evaluation et sanction de la formation :**

- Feuilles d'émargement collectives
- Attestation de présence individuelle
- Fiche d'évaluation de la formation renseignée.
- Contrôle et évaluation des acquis

JOUR 3 :

- Présentation des services de l'Architecture et du Patrimoine.
- Exercices pratiques sur site : diagnostic et propositions d'interventions sur un bâtiment existant. Chaque stagiaire réalise un pré dossier d'évaluation. Visites de sites. Contrôle et évaluation des acquis.
- Constitution du dossier de qualification CIP : références de chantier, fiches de présentation, nature et type d'intervention, les partenaires, démarches de l'entreprise, remise des dossiers à la CAPEB.
- Présentation de la Marque Régionale CAPEB AnticaNova
Contrôle et évaluation des acquis.